

AVRIL 2025

**La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques n'a pas cessé de dire aux différents ministres de l'éducation, depuis que les discussions ont débutées, que cette réforme est menée au pas de charge et qu'un moratoire d'une année était nécessaire pour assurer son déploiement.**

Nous avions raison ! À quelques semaines de la mise en place du parcours différencié, dit parcours en "Y", le **constat est édifiant**. De nombreuses équipes pédagogiques ne sont pas prêtes.



- L'alternance et le suivi des 6 semaines d'insertion ne sont pas organisés. Les récentes précisions apportées par la FAQ du ministère ne sont pas connues par toutes et tous. (Téléchargez la FAQ ici : <https://urlz.fr/uooY>)
- La préparation des modules concernant les études supérieures a commencé tardivement dans beaucoup d'établissements : les objectifs et les modalités d'organisation des 30H hebdomadaires ne sont pas encore partout définis.

**La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques considère dès à présent que les dysfonctionnements inévitables qui se produiront lors du Y ne seront pas de la responsabilité des équipes pédagogiques des LP mais bien de celle du ministère. Par son obstination à se précipiter sans mesurer tous les enjeux nécessaires à sa réalisation, cette réforme est vouée à l'échec que nous avions annoncé.**

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques ne s'est jamais opposé frontalement aux objectifs fixés et à la modulation du parcours de formation. C'est la raison pour laquelle nous demandons à l'ensemble des collègues de nous faire connaître tous les obstacles rencontrés dans cette mise en place du Y. **Enquête rapide ici : <https://urlz.fr/uopk>**

Enquête sur la mise en œuvre  
du parcours en "Y"



Le **groupe de suivi de la réforme**, demandé et obtenu par notre syndicat, devra être le cadre de réflexion permettant de pallier aux difficultés rencontrées cette année. Ceci, afin que l'année 2026 soit moins chaotique, au service d'un enseignement professionnel de qualité.

**Retrouvez toute l'actualité de la Voie Professionnelle →**

